Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251216-2025_268_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE SEIZE DECEMBRE, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 10 décembre 2025

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Josyane BERTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Didier DEVRAND, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT, Fabien VITEL.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Claudine AILLET donne pouvoir à Alain GENCE,
- René LE BOULANGER donne pouvoir à Camille CAURET,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Nicole POULAIN donne pouvoir à Josianne JEGU,
- Yvon BERHAULT, Thibault CARFANTAN, Marc LE GUYADER, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Camille CAURET

Délibération n°2025-268

Membres en exercice : 69 Présents : 60 Absents : 9 Pouvoirs : 10

TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE
CONCESSION DE SERVICE PUBLIC
DEVELOPPEMENT ET GESTION DU CAMPING LA TOURELLE (PLEMY) – AVENANT N°1

Le 1er avril 2019, la communauté d'agglomération a confié, à la société CHAVANA, la concession de service public pour le développement et la gestion du camping « La Tourelle » à Plémy.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251216-2025_268_DELIB-DE

A regard des élections municipales programmées au printemps 2026 et des délais de mise en place des instances communautaires, la procédure de concession, et notamment les phases de négociation et de mise au point du contrat, aurait été rendue compliquée avant la fin du contrat.

Aussi, afin d'éviter toute difficulté dans le déroulé de la procédure, la communauté d'agglomération a proposé, après prise en compte de la faisabilité juridique, de prolonger le contrat de concession de service public pour une durée d'1 an.

Vu l'avis favorable de la commission de délégation de service public du 08 décembre 2025,

Considérant le projet d'avenant, transmis aux conseillers communautaires,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE la prolongation de la concession d'un an soit jusqu'au 31 mars 2027 et les modalités de l'avenant n°1 à la concession de service public pour le développement et la gestion du camping « La Tourelle », avec la Société CHAVANA, titulaire de la délégation,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le 23 DEC. 2025
Pour le Président empêché,
La 1ère Vice-présidente,
Nathalie BEAUVY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-